

L'écho de Vagnas

en Ardèche méridionale



Mai 2023

Edito

Chères VAGNASSIENNES, Chers VAGNASSIENS,

Au moment où j'écris ces lignes, notre pays traverse une crise sociale et politique majeure par l'impéritie du Gouvernement.

Dans tous les domaines, dans tous les classements, la France est partout en recul !

Face à ce tumulte, je crois plus que jamais que la commune demeure l'échelon de proximité, celui du lien de confiance, grâce auquel nous pouvons agir pour vous, pour la préservation et l'embellissement de notre cadre de vie, grâce auquel nous pouvons préparer les grands défis de demain.

Face à l'urgence climatique et aux changements à venir, à l'écologie punitive, nous préférons l'action préventive en poursuivant notre engagement de plantations d'arbres et d'installations de panneaux photovoltaïques.

Le budget 2023 s'est construit dans le contexte nouveau que nous connaissons, marqué par le retour d'une inflation significative, une augmentation forte des coûts énergétiques et des coûts des investissements et une croissance des taux d'intérêts.

Enfin, ce budget ne prévoit pas d'augmentation des taux de la fiscalité locale, même si les impôts de chacun d'entre nous augmenteront de la seule revalorisation des bases. Cette non-augmentation des taux est rendue possible grâce au développement des bases fiscales provenant des nouveaux logements construits.

Ce budget et cette ambition, c'est aussi l'illustration d'une collaboration entre élus pour continuer de construire un village où tous les habitants pourront s'y épanouir.

Le raccordement du quartier du Chambon aux eaux vannes est maintenant terminé, les travaux de la nouvelle station d'épuration de BRUJAS touchent à leurs fins, les travaux sur la RD 579 causent beaucoup de nuisances aux riverains, mais lorsqu'ils seront terminés nous aurons enfin une belle traversée.

Mesdames et Messieurs, dans ces domaines comme dans tant d'autres, malgré le désengagement historique de l'État envers les collectivités locales, je vous assure de ma totale détermination et de mon engagement de chaque instant à agir pour vous, pour les futures générations, pour que VAGNAS, demeure le village où il fait bon vivre !

Merci aux élus pour leur implication dans la gestion communale.

Monique MULARONI
Maire de VAGNAS

Le conseil municipal du 2023

27

Présents : lors de la première délibération : Monique MULARONI – Louise LACOSTE – Michel FAILLA – Régine LAIGNEL – Jérôme ROUX – Bernard SCHAECK – Cristine EYBALIN et Floran TRITTO

Pouvoirs : Christine BUISSON à M. MULARONI, Josy BOUNIOL à L. LACOSTE, Hubert MARTIN à M. FAILLA

1/ Première délibération : Mme le Maire propose le maintien des taux des taxes communales.

Taxe foncière : sur les propriétés bâties (TFB) : 31,65 %, sur les propriétés non bâties (TFNB) : 68,80 %

Taxe d'habitation uniquement sur les résidences secondaires (TH) : 11,44 %

Vote à l'unanimité : 9 voix pour.

2/ Délibération n°2 : budget prévisionnel communal 2023 (*Voté par 9 voix pour 2 abstentions - C.Eybalin et F Tritto*)

Section de fonctionnement : Dépenses : 787 738.46 € Recettes : 787 738.46 €

Section d'investissements : Dépenses : 1 041 436.35 € Recettes : 1 041 436.35 €

3/ Délibération n°3 : budget prévisionnel assainissement 2023 (*voté à l'unanimité*)

Section d'exploitation : Dépenses : 138 558.24 € Recettes : 138 558.24 €

Section d'investissements : Dépenses : 614 309.90 € Recettes : 614 309.90 €

4/ Délibération n°4 : création Budget annexe concernant le lotissement « Terre Longue ».

Le projet de lotissement sur les Parcelles D841 et D373 doit faire l'objet d'un budget annexe.

Après délibéré, le conseil vote à l'unanimité la création et charge le Maire de faire les démarches nécessaires.

5/ Délibération n°5 : Budget primitif lotissement « Terre Longue » (*voté à l'unanimité*)

Dépenses : 308 312.50 € Recettes : 308 312.50 €

6/ Délibération n°6 : Travaux d'assainissement chemin du Chambon

La commission d'appel d'offres, réunie le 8 mars, a décidé de retenir l'entreprise SARL JAUFFRE, la moins disante et la mieux notée : Montant des travaux : 98 548.80 € TTC.

Le conseil accepte à l'unanimité le choix de la commission et charge la Maire de signer tous documents afférents à ce marché.

7/ Délibération n°7 : vente de parcelles communales

Monsieur Claude ALLIO a sollicité Mme le Maire pour l'achat de 2 parcelles communales : La D409 de 965 m² et la D407 de 539 m² soit un total de 1 504 m². Considérant que les dernières parcelles non constructibles vendues/achetées par la commune l'ont été à 5€ le m² (La bastide d'Iris/SCI Galland, *le conseil accepte (10 voix pour et 1 abstention - B Schaeck) la vente au prix de 5 € le m². (Frais d'acte à la charge de l'acquéreur) et autorise Mme la maire à signer l'acte de vente.*

8/ Délibération n°8 : modification comptable

Les frais d'études concernant les travaux d'assainissement ont été transférés sur un compte de la classe 21 afin de pouvoir récupérer la TVA. Les amortissements ont été réalisés pour un montant de 15 720 € qu'il faut reprendre. Elle propose d'autoriser le comptable à corriger l'amortissement par transfert de cette somme du compte 28031 au compte 1068.

Vote pour à l'unanimité.

9/ Délibération n°9 : convention de servitude de passage

Dans le cadre de la création de la nouvelle station d'épuration à BRUJAS, il convient d'établir une convention de servitude de passage aux fins d'implanter et de maintenir à demeure, sur une largeur de trois mètres, un fossé d'évacuation des eaux traitées de la station sur les parcelles E 141 et 573 appartenant à Monsieur MALIGNON André et la parcelle E 574 appartenant à l'indivision TURC.

Le Conseil Municipal valide la convention et autorise à l'unanimité, Madame la Maire à signer ladite convention ainsi que tout document s'y rapportant.

10/ Délibération n°10 : Révision LOYER SCI TOURRE

Il convient de réviser le loyer du bail emphytéotique de la SCI TOURRE signé en avril 2018 . Le premier loyer ayant été payé à compter du 5 janvier 2019, la révision aurait dû intervenir le 1er janvier 2020.

Le Conseil Municipal décide la révision du loyer à compter du 1er janvier 2023 par 9 voix pour, 1 voix contre (C. EYBALIN) et 1 abstention (F. TRITTO)

11/ Délibération n°11 : carrefour couvent/entre les vignes

Le projet d'aménagement du carrefour de la RD579 avec le chemin entre les VIGNES nécessite un alignement impliquant un empiètement de 115,04 m² sur la parcelle B1079 appartenant à la SCI GALLAND.

le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Madame la Maire à procéder au transfert de propriété de cette parcelle non constructible au profit de la Commune, à verser aux propriétaires SCI GALLAND une indemnité de 5€ le mètre carré et à signer tout acte afférent à ce dossier.

Sortie au château d'Allègre

Bien qu'ayant eu lieu un 1er avril, ce n'était pas un poisson, l'association des Amis du Musée Médiéval de Vagnas a organisé une sortie sur le site du château d'Allègre pour ses adhérents. Une visite très intéressante de ce magnifique château, menée par un guide passionné et passionnant.

Cette découverte s'est conclue par un apéritif et un pique-nique partagés avec les bénévoles de l'association de sauvegarde du château.

Des sorties sur d'autres sites patrimoniaux sont prévues au fil de l'année. La prochaine nous permettra de découvrir **la Maison des Chevaliers à Viviers**. Rejoignez vite l'association pour en bénéficier (asso.ammv@gmail.com).



L'école de Vagnas fête « le printemps des poètes »



Notre grand Charles Trenet chantait « *longtemps, longtemps après que les poètes aient disparu leurs mots traînent encore dans les rues* » et on peut ajouter que, grâce à nos élèves, ils ont traîné le 4 avril, dans les rues de notre village jusqu'à frapper à la porte de la Maison pour Tous où nos aînés du club des sans soucis les attendaient avec s'impatience.

Alors, les élèves, à tour de rôle, se sont laissés emporter par la magie des mots, fiers de réciter quelques vers. Les enseignantes, La directrice Anne-Lise TERME et Mme BLED, ont eu à cœur de transmettre cet amour de notre belle langue française au travers de poèmes dont les textes contemporains ou plus anciens ont enchanté ce bel après midi de printemps. Ce Don Juan de Molière a dû être fier de nos chers bambins qui n'ont pas fait preuve d'avarice ni de fourberies en illustrant leurs textes.

Merci à Mesdames les professeurs et à notre Babou et aux enfants pour ces moments magiques. Merci à Vagnas Patrimoine pour leur avoir offert un goûter.

Pasquette: une tradition vagnassienne

Le lundi de Pâques, 10 avril, Vagnas Patrimoine a accueilli, sous un ciel radieux, nos villageois pour un pique-nique, chacun ayant apporté deux œufs pour la confection de la fameuse omelette sucrée.

En accueil, la mairie a offert l'apéritif de bienvenue puis les participants ont pris place autour des tables en déballant leur victuailles. En fin de repas, la « pampadelle » a été servie juste avant de disputer une partie de pétanque ou de continuer à bavarder entre voisins.... quelle belle journée de printemps !!! de beaux moments de simplicité, de rencontres, d'échanges entre amis et familles.

Une belle fête qu'il serait dommage de ne pas perpétuer. «Les temps modernes» pensés par le grand Chaplin continuent peu à peu de façonner l'humain et si on n'y prend garde les réunions comme celles-ci disparaîtront. Mais les vagnassiens en décideront autrement, nous en sommes persuadés.

Merci à l'association pour cette manifestation riche par sa convivialité. A L'AN PROCHAIN.



Le repas des « sans soucis »

C'est avec simplicité et chaleur que Magali a accueilli, le 19 avril, les adhérents du club « Les Sans soucis » pour un repas très apprécié par tous.

A-t-on besoin d'en rajouter sur ce lieu superbe à la décoration sans fausse note ? conjugué avec une table garnie à souhait, cette belle journée a été saluée avec bonheur.

Encore un moment de convivialité dont la Présidente a le secret, une parenthèse bien accueillie avant le grand loto du 29 mai et d'autres sorties.

Longue vie à notre cher club et n'oubliez pas tous les mardis à partir de 14h, Maison pour Tous, cela continue jusqu'au grandes vacances. Alors à bientôt....



Une cigogne s'est invitée au conseil municipal



Le 10 février 2023, la petite **MAÏLY** a pointé le bout de son nez faisant de notre conseillère Christine, une maman heureuse et accomplie. Des félicitations s'imposent à son grand père, notre ancien Maire, Christian BUISSON, ainsi qu'à son épouse pour l'arrivée de cette magnifique petite fille au sein de leur famille.

Nous souhaitons bonheur et joie à la petite MAÏLY ainsi qu'à sa maman sur notre belle terre d'Ardèche.

L'agenda de nos associations

CLUB « LES SANS SOUCIS »

- Tous les lundis et jeudis Pétanque chez Magali
- Tous les mercredis Marche RV 14H mairie de Vagnas
- Tous les mardis à 14h jeux libres Maison pour tous
- loto club mardi 23 mai et mardi 27 juin + anniversaires Maison pour tous
- **GRAND LOTO DU CLUB : LUNDI 29 MAI 15H**
- Concours de belote mardi 13 Juin à 14h maison pour tous
- **Loto interclub : 15 juin à Barjac**
- **Vendredi 30 juin voyage découverte : Lozère**
(fermeture du club du 5 juillet au 5 septembre)

COMITE DES FETES

Fête de la musique le 21 juin (repas + animations musicales)

AMMV « LE TEMPS DE VAGNAS » MUSÉE

Le musée de Vagnas ouvre ses portes le 30 mai (gratuit pour les adhérents)

TENNIS CLUB de VAGNAS

Fête du tennis club les 24 et 25 juin

« LOU PETANQUAIRE »

Concours de boules le 14 mai et les 17 et 18 juin